

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 03-27-2018 Date de révision: 03-27-2018 Remplace la fiche: 03-04-2015 Version: 2.1

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : 23264 Extra Flush

Code du produit : 23264

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

Tire Seal, Inc. 3574 Corona Street 33461 Lake Worth, Florida - USA T 561-582-2245 - F 561-582-1499 www.supercool.ac

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : USA PHONE:1-800-373-7542, INT'L: 1-484-951-2432 DGA/AAG ENVIRONMENTAL CONTRACT: DGA4000-048

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226 Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



Mention d'avertissement (GHS-CA) : Attention

Mentions de danger (GHS-CA) : H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence (GHS-CA) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 - Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

. P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction.

P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

P501 - Éliminer le contenu / récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et / ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

03-27-2018 FR-CA (Français - CA) Page 1

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
ethyl lactate	00693,ARCH / 2-hydroxypropanoate d'éthyle / 2-hydroxypropanoic acid ethyl ester / 2-Hydroxypropansäureethylester / 2-Hydroxypropansäureethylester / actylol / acytol / ester éthylique de l'acide lactique / ethyl DL-lactate / ethyl lactate / Ethyl-2-hydroxypropanoat / ethyl-2-hydroxypropanoat / Ethyl-2-hydroxypropanoate / Ethyl-alpha-hydroxypropionate / Ethyl-alpha-hydroxypropionat / ethyl-alpha-hydroxypropionat / ethyl-alpha-hydroxypropionate / ethylelactate / ethyllactate, (D/L) - / etilo lactato / etylisolaktat / lactic acid ethyl ester / lattato di etile / levo-propanoic acid 2-hydroxyethyl ester / propanoic acid, 2-hydroxy-, ethyl ester / propanoic-2-ate d'éthyle / solactol	(n° CAS) 97-64-3	30 - 70	Flam. Liq. 3, H226

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

SECTION 4: Premiers soins

Premiers soins après contact oculaire

4.1.	des premiers secours

Premiers soins après inhalation		Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	:	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver

abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin.

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin.

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de

malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

et symptômes possibles

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du

combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

03-27-2018 FR-CA (Français - CA) 2/6

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Protection en cas d'incendie

 Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges

d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que

l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres

matières.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la

terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

L'utilisation de gants imperméables au produit manipulé est conseillé d'éviter le contact de la peau. Matériau suggéré de protection: nitrile, épaisseur de 4,5 mil, testé à 3,5 ml et surtout sans délai de rupture après 240 minutes. Porter des gants de protection.

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Là où il ya risque d'exposition dans l'air au-dessus de la limite d'exposition un appareil respiratoire à adduction d'air homologué muni type P2 - filtres à particules d'efficacité moyenne peuvent être utilisés.

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Limpide.

Couleur : Incolore à légèrement jaune.

03-27-2018 FR-CA (Français - CA) 3/6

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Odeur : Arôme d'orange doux. Seuil olfactif : Aucune donnée disponible рΗ : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de

butyle=1)

: Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible Point de fusion Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible Inflammabilité (solide, gaz) : Liquide et vapeurs inflammables Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur à 50 °C Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible

Solubilité : Inconnu.

Log Pow : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. **Autres informations**

Teneur en COV : > 95 % par volume

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

: Liquide et vapeurs inflammables. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs. Stabilité chimique

Possibilité de réactions dangereuses Non établi.

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Conditions à éviter

Flamme nue. Surchauffe. Chaleur. Étincelles.

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes.

Peut libérer des gaz inflammables. Produits de décomposition dangereux

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

: Non classé Toxicité aigüe (voie orale) Toxicité aigüe (voie cutanée) : Non classé Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

ethyl lactate (97-64-3)	
DL50 orale rat	8200 mg/kg (Rat)
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg (Lapin)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

: Non classé

(exposition répétée)

: Non classé Danger par aspiration

03-27-2018 FR-CA (Français - CA) 4/6

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

et symptômes possibles

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau

: Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - eau : Non classé
Toxicité aquatique aiguë : Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

ethyl lactate (97-64-3)	
CL50 poisson 1	100 - 1000 mg/l (96 heures, Poissons)
Log Pow	-0,18 (Calculé)

12.2. Persistance et dégradabilité

23264 Extra Flush		
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.	
ethyl lactate (97-64-3)		
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Non établi.	
DThO	1,35 g O²/g substance	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

23264 Extra Flush		
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.	
ethyl lactate (97-64-3)		
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: non applicable. Non établi.	
Log Pow	-0,18 (Calculé)	

12.4. Mobilité dans le sol

12.4. WODING GAIS IC SOI		
23264 Extra Flush		
Écologie - sol	En raison de sa forte volatilité, il est peu probable que le produit provoque une pollution du sol ou de l'eau.	
ethyl lactate (97-64-3)		
Tension de surface	0,028 N/m (25 °C)	
Log Pow	-0,18 (Calculé)	

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

En conformité avec le TDG

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Département des transports

N° ONU (DOT) : 2319

Groupe d'emballage (DOT) : III - Danger Faible

03-27-2018 FR-CA (Français - CA) 5/6

Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Désignation officielle pour le transport (DOT)

Contient sélection du champ de la déclaration (DOT)

Classe (DOT)

: 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120

: TERPENE HYDROCARBONS, N.O.S

Dangereux pour l'environnement : Nor

DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx)

Autres informations

: exception §173.150(f) applies

: La classification de transport énumérée ne tient pas compte des variations réglementaires dues aux changements dans la taille de l'emballage, le mode d'expédition ou d'autres descriptions

réglementaires.

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG) : 2319

Description document de transport (IMDG) : UN 2319 , 3, III, MARINE POLLUTANT/ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Classe (IMDG) : 3 - Liquides inflammables

Groupe d'emballage (IMDG) : III - matières faiblement dangereuses

IATA

N° UN (IATA) : 2319

Désignation exacte d'expédition/Description : TERPENE HYDROCARBONS, N.O.S.

(IATA)

Description document de transport (IATA) : UN 2319 TERPENE HYDROCARBONS, N.O.S., 3, III, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Classe (IATA) : 3 - Flammable Liquids Groupe d'emballage (IATA) : III - Danger mineur

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

23264 Extra Flush

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

23264 Extra Flush

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

SECTION 16: Autres informations

 Date d'émission
 : 03-27-2018

 Date de révision
 : 03-27-2018

 Remplace la fiche
 : 03-04-2015

 Autres informations
 : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H226 Liquide et vapeurs inflammables

FDS Canada (GHS)

Cette information est fournie sans garantie, expresse ou implicite, sauf que c'est juste de la connaissance de Tire Seal, Inc Les données sur cette fiche ne concerne que le matériel spécifique destiné aux présentes. Tire Seal, Inc n'assume aucune responsabilité légale pour l'usage ou la fiabilité de ces données.

03-27-2018 FR-CA (Français - CA) 6/6